



Juillet 2007

Bulletin

Association des retraités de la
Banque Laurentienne
et de ses filiales participantes

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE EN PHOTOS



Léo Labelle présentant le rapport des Régimes de retraite sous l'œil attentif des membres.



Madame Irène Cécyre saluée par Gilles Beausoleil et Jean Bazinet lors de son arrivée.



Madame Irène Cécyre en compagnie d'anciens compagnons et compagnes de travail.



Nos trois jubilaires de 2006 entourés de membres du Conseil d'administration de l'Association.

Rétrospective 2006

Le président de l'Association a débuté son rapport en indiquant que suite aux nombreuses surprises et festivités survenues en 2005, année du 15^{ième} anniversaire de fondation de l'Association, les membres du Conseil sont revenus les 2 pieds sur terre dès le mois de janvier et il a poursuivi **en faisant état des événements qui se sont succédés tout au long de l'année 2006.**

Les administrateurs et administratrices du Conseil on eu besoin de 10 rencontres afin de mener à bien les affaires de l'Association. L'année a été marquée, entre autre, par la RÉÉLECTION de 5 des 7 anciens administrateurs tandis que Gisèle Daoust et Michel Lacasse sont venus combler les postes laissés vacants par le non renouvellement de mandat de Magali Cloutier et de Bert Bednarchuk. Nous nous sommes occupés, a-t-il dit, de souligner leur dévouement pendant 5 années chacun passé au sein du Conseil de l'Association en leur remettant, au nom de tous nos membres, un petit cadeau bien mérité.

Nous avons continué notre politique de souligner le 75^{ième} ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE de nos membres en les invitant à l'assemblée générale. Nous nous réjouissons que 4 des 8 membres aient accepté notre invitation et nous en avons profité pour leur remettre un cadeau-souvenir.

Au cours de la même assemblée générale, nous avons été saisis d'une **RÉSOLUTION** demandant de reconnaître le grand travail effectué par le trésorier. Ce dernier a lui-même refusé sur le champ le montant proposé. Avec l'accord du proposeur et de l'appuyeur de cette résolution, nous avons suggéré de référer cette question au Conseil de l'Association. Dès la première rencontre suivant l'assemblée annuelle, nous avons pris soin de ne pas créer de précédant pour un administrateur du Conseil qui est toujours en poste. Nous avons donc disposé de cette question de façon unanime en offrant un cadeau plus modeste à notre trésorier en reconnaissance du travail exceptionnel effectué durant l'année du 15^{ième} Anniversaire. Ce dernier a accepté le cadeau avec remerciements.

En ce qui concerne le dossier des RÉGIMES DE RETRAITE de la Banque, Léo Labelle et Yvon C. Rivard ont relancé le président de la Banque dès le 10 janvier 2006 concernant le report de la décision annoncé en janvier 2005 concernant l'indexation des rentes. Cette première réunion nous a conduit à 2 autres rencontres et finalement à une conférence des Ressources humaines tenue le 27 juin où la Banque est venue expliquer aux 112 membres présents la situation financière des régimes de retraite et finalement conclure par l'impossibilité pour le moment de répondre favorablement à notre demande d'indexer les rentes.

Le président a également souligné l'implication soutenue et l'excellente participation de Léo Labelle aux différentes rencontres du COMITÉ DE RETRAITE du personnel de direction, cadre et cadre auxiliaire ainsi que celle de Marcel Bédard qui assiste à ces réunions à titre de substituts. Il a également mentionné que monsieur Louis Bernard et lui-même représentent respectivement les retraités au Comité des dirigeants supérieurs et ceux des syndiqués.

En terme de MEMBERSHIP, l'Association compte 353 membres au 31 décembre 2006 suite à l'adhésion de 3 petits nouveaux, à la révocation de 5 membres et au décès déploré de 3 autres; soit Charles Saumure, Gisèle Gendron et Mary Beaudry (cette dernière étant une membre bénéficiaire).

Deux *BULLETIN* d'information ont été publiés en octobre et en décembre 2006. Dans ce dernier numéro, nous vous avons transmis les commentaires recueillis auprès de 24 des 30 membres qui se sont mérité un forfait-séjour à l'occasion des festivités du 15^{ième} anniversaire. Au total, 21 ACTIVITÉS ont été organisées, incluant la saison de golf sous la gouverne de Jean-Jacques Brunet qui s'occupe de cette activité hebdomadaire depuis 6 ans. Il a terminé ce volet activités en disant tout simplement : 21 activités avec 1 029 membres et 955 conjoints, parents et amis pour un total de 1 984 participants... et ça fait aussi pas mal de boulot. Le traditionnel TIRAGE DE DINDES a été poursuivi et 70 chèques-cadeaux de 25\$ ont été tirés au sort parmi tous les membres à l'occasion de Noël.

Yvon C. Rivard a également tenu à remercier la Banque pour sa CONTRIBUTION ANNUELLE d'environ 21 500\$ ainsi que l'Association des directeurs et le Syndicat, également pour leur contribution. Ces montants permettent l'organisation de nombreuses activités et cela à tarif réduit dont quelques unes gratuites comme celle d'aujourd'hui.

Le 15 décembre dernier, nous avons convoqué un COMITÉ CONSULTATIF alors que 19 membres ont accepté d'y participer. Deux membres du Conseil ont animés chacun des 6 sujets de discussions. Les discussions ont été nombreuses et très constructives. Plusieurs recommandations ont déjà été mises en applications. Notons entre autre : l'envoi des communiqués par courriel et l'organisation d'une conférence sur les lois fiscales le 13 mars 2007.

Il a terminé son rapport de la façon suivante : « Chacun et chacune des personnes à côté de moi ont eu un petit ou un gros quelque chose à faire dans la réalisation de tous ces événements en 2006. En votre nom, je tiens à les remercier pour leur travail consciencieux. **On peut être fier de notre Association et vous pouvez, vous aussi, être fiers de vos administrateurs.**»

Conférence fiscalité

Tout a débuté lors de la rencontre du **comité consultatif** tenue le 15 décembre 2006. En effet, dix-neuf membres ont accepté notre invitation et lors de cette rencontre, plusieurs sujets ont été discutés. Mais plusieurs commentaires touchant le même motif revenaient sans cesse sur le tapis : « *Il semblerait que le gouvernement a adopté une loi pour permettre à un couple de partager les revenus entre eux pour sauver de l'impôt...* » a soulevé un membre ; un autre nous dit : « *Oui, j'ai entendu récemment quelque chose dans ce sens et il semble que ça fonctionnera pour l'année 2006...* » ; un troisième nous demande : « *Comment est-ce que cela va fonctionner?* ». Il n'en fallait pas plus pour soulever une ronde de questionnements et demander par surcroît au Conseil de l'Association d'organiser une conférence d'information le plus rapidement possible.

Dès l'assemblée régulière du Conseil de janvier 2007, l'idée a été retenue et tout a été mis en place pour convoquer une **conférence fiscalité** pour le 13 mars (début de la période pour produire nos déclarations d'impôts).

Nos premières démarches nous ont permis de constater, qu'en effet, le ministre fédéral des finances avait **émis un énoncé ministériel** en octobre 2006 confirmant son intention de vouloir modifier la loi de l'impôt en ce sens et que le gouvernement du Québec avait émis un communiqué similaire à la fin de la session de décembre 2006 dans le but d'harmoniser les lois d'impôt provinciales.

Budgets gouvernementaux

C'est lors du dépôt du budget fédéral effectué le 19 mars 2007 que nous avons eu l'agréable surprise d'apprendre que le **fractionnement du revenu de pension** sera possible entre conjoints. Selon les estimations du gouvernement, cette mesure devrait coûter plus de 650 millions pour l'année 2007. Une autre mesure annoncée a été la majoration de 1 000\$ du **crédit d'impôt en raison de l'âge** pour les personnes de 65 ans et plus.

Tout cela était bien beau; mais vu la fragilité du gouvernement conservateur minoritaire en place, il fallait attendre l'adoption du budget avant d'être définitivement fixé. C'est avec l'appui des députés bloquistes que ledit budget a officiellement été adopté le 27 mars dernier.

Pour ce qui est du gouvernement du Québec, nous nous rappellerons que les libéraux de monsieur Charest ont déclenché des élections hâtives vers la mi-février 2007, immédiatement après le dépôt de leur budget jugé impopulaire par l'opposition. Nous savons tous que les mêmes libéraux

Un communiqué émis en février 2007 par le bureau du ministre des finances du Canada est venu **dégonfler notre enthousiasme** juste quelques semaines avant notre conférence-fiscalité. L'information mentionnait que cette mesure ne constituait plus une priorité pour le gouvernement dans la préparation de son prochain budget prévu pour le 19 mars 2007.

Le temps ne jouant pas en notre faveur, nous sommes quand même allés de l'avant avec notre conférence. Le matin du 13 mars, 85 personnes sont venues entendre monsieur Alain Decelles, planificateur financier à l'Industrielle Alliance et vulgarisateur des lois fiscales.

Sa conférence a traité des sujets suivants : l'espérance de vie lorsqu'à la retraite, l'effet de l'inflation sur nos revenus, les sources de revenus à la retraite, des conseils stratégiques en placements, des trucs fiscaux, et en conclusion, un concept d'accumulation à l'abri de l'impôt.

Quant à la question qui a soulevé l'intérêt d'organiser une telle conférence, c'est-à-dire le **partage des revenus entre conjoints**, monsieur Decelles nous a mentionné que les annonces faites jusqu'à présent, tant par le gouvernement fédéral que par celui du Québec, ne sont que des annonces pré-budgétaires et que rien n'est acquis. Donc, aucun changement dans ce sens ne s'applique pour nos impôts de 2006.

Tous ces sujets ont soulevé plusieurs questions de la part des participants auxquelles monsieur Decelles s'est empressé de répondre.

ont été reporté au pouvoir le 26 mars; mais, cette fois-ci, en tant que gouvernement minoritaire.

Par la suite, après de difficiles négociations de dernière heure, un budget modifié a tout de même été adopté en juin dernier par l'assemblée nationale malgré le rejet des deux partis d'opposition (dont plusieurs députés péquistes absents par stratégie).

En conclusion, la bonne nouvelle est à l'effet que **les 2 budgets ont été adoptés**.

Il nous reste qu'à attendre la façon dont ces modifications devront être traitées sur nos déclarations d'impôt. Des directives seront émises en cours d'année par les 2 ministères des finances pour nous indiquer quels revenus pourront être partagés et de quelle façon le partage pourra se faire. Est-ce que ce sera une décision finale pour la vie ou cette décision devra être reformulée à chaque année lors de nos déclarations d'impôt ultérieures? Plusieurs questions restent en suspens.

Nous veillerons au développement de cet épineux dossier et nous vous tiendrons au courant au moment opportun.

Assemblée générale annuelle 2007

Votre Association a tenu sa dernière assemblée générale le 16 mai dernier au Centre de réception Le Baron Royal de St-Léonard et 128 membres se sont déplacés pour y assister.

L'assemblée a été ouverte par Yvon C. Rivard, président de l'Association après qu'il eu **souhaité la bienvenue** à tous les participants. Il a profité du moment pour souligner le **retour de Carmelle Morin** parmi nous qui a alors été accueillie par de très chaleureux applaudissements. Vous vous souviendrez qu'elle est entrée à l'hôpital le 14 février pour y subir un triple pontage. Elle en est sortie le 19 avril, pour ensuite passer quelques jours dans un centre de réhabilitation, et finalement retourner chez elle le 28 avril dernier. Malgré qu'elle ait demandé de reprendre ses activités avec l'Association, le président s'est empressé de lui dire qu'on ne veut surtout pas qu'elle reprenne trop rapidement le travail et qu'elle fasse une rechute. La santé c'est trop important, a-t-il conclu.

Il a également tenu à remercier Lorraine Nolin qui prenait place à la table d'honneur et qui a accepté d'agir à titre de **secrétaire par intérim** pour toute la durée de l'absence de Carmelle.

Il a poursuivi la réunion en faisant état **des événements qui se sont succédés tout au long de l'année 2006**. (Voir l'article en page 2). Il a présenté chaque membre du Conseil de l'Association en les remerciant pour leur travail consciencieux effectué tout au long de l'année.

Le trésorier, Raymond Larivée, a ensuite fait approuver **l'état des résultats** pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006. L'année financière s'est terminée avec un léger excédent des revenus sur les dépenses de 3 182,25\$. Tous les documents financiers avaient préalablement été vérifiés par Jean-Jacques Dion, vérificateur de l'Association.

Léo Labelle a par la suite pris place au podium afin de faire rapport, en tant que membre du **Comité de retraite** du personnel de direction, cadre et cadre auxiliaire, des activités du comité sur lequel il siège en compagnie de Marcel Bédard pour l'année 2006 ainsi que des derniers développements survenus en début de 2007. Yvon C. Rivard, qui représente

les retraités au Comité de retraite du personnel syndiqué, a également participé à cette présentation en ajoutant des commentaires appropriés quant au comité des syndiqués et également sur la situation actuelle des différents régimes de retraite. Nous vous invitons à prendre connaissance du résumé de leur rapport en pages 6, 7 et 8.

Nous avons poursuivi en procédant à la mise en nomination et à **l'élection d'un vérificateur**. Jean-Jacques Dion a été le seul membre mis en nomination. Après avoir accepté celle-ci, le président Rivard l'a déclaré élu pour un terme de 2 ans.

La première présentation spéciale a été effectuée par le vice-président, Aimé Jolicoeur, à l'intention des 3 membres qui célèbrent cette année leur **75^{ième} anniversaire de naissance**. Il a ensuite invité messieurs Jean Mayer et Jean-Claude DeGrasse, tous deux présents à venir chercher leur cadeau-souvenir qui leur a été remis par Gisèle Daoust, directrice de l'Association.

La présentation s'est poursuivie alors que le président, Yvon C. Rivard, a annoncé la présence parmi nous de madame Irène Cécyre, qui, pour sa part, célèbre cette année son **100^{ième} anniversaire de naissance**. Carmelle Morin, secrétaire, lui a remis un message d'anniversaire que lui a fait parvenir la **Gouverneure générale du Canada** et elle a par la suite accepté une gerbe de fleurs qui lui a été présentée par Lorraine Nolin, secrétaire par intérim de l'Association. (Voir l'article en page 5).

Avant de clore l'assemblée, les membres présents ont manifesté leur appréciation envers les administrateurs et administratrices de l'Association pour le travail accompli depuis la dernière année par une ovation debout et des applaudissements nourris.

Nous avons donc mis fin à l'assemblée annuelle en invitant toutes les personnes présentes à prendre un excellent et copieux repas tout en fraternisant avec nos anciens collègues de travail. Et finalement, la collecte effectuée durant le repas a permis d'amasser la rondelette somme de 550,00\$ qui sera versée à l'œuvre « Dans la rue » du père Emmett Johns.

À l'année prochaine.

Élection d'un vérificateur

Cette année, le mandat de 2 ans du vérificateur de l'Association vient à échéance.

Ses attributions sont de s'assurer, à la fin de chaque année fiscale, que les livres comptables, les pièces justificatives et le rapport annuel représentent fidèlement la situation financière de l'Association. Après avoir remercié Jean-Jacques Dion pour

le travail accompli comme vérificateur de l'Association au cours des 7 dernières années, le président a ouvert les mises en nomination pour ce poste.

Jean-Jacques Dion étant le seul à être mis en nomination, il a donc accepté celle-ci. Le président l'a par la suite déclaré élu par acclamation pour un terme de 2 autres années.

Toutes nos félicitations, monsieur Dion.

Présentations spéciales

75^{ième} Anniversaire de Naissance

Le vice-président, Aimé Jolicoeur, a débuté sa présentation en disant que l'Association a continué de donner une plus grande visibilité à nos 3 jubilaires qui auront cette année **75 ans** en leur expédiant une invitation spéciale à assister à l'assemblée générale dans le but de les honorer publiquement.

Marcel LAUZON (16 décembre) n'a pu être présent ce matin. Par contre, Jean MAYER (6 février) et Jean-Claude DE GRASSE (11 février) ont été invités à se présenter à l'avant de la salle afin de recevoir leur cadeau-souvenir (un ensemble de stylo/porte-clés à l'effigie de l'Association gravé à leur nom) ainsi qu'un chèque de 60\$ (représentant un congé de cotisation pour une année) des mains de Gisèle Daoust, directrice de l'Association.



Monsieur Jean Mayer reçoit son cadeau de Gisèle Daoust.

100^{ième} Anniversaire de Naissance

Le président, Yvon C. Rivard, a poursuivi la présentation en demandant à mesdames Pauline Boies, Françoise et Louise Dumoulin ainsi que Françoise Masson d'accompagner vers l'avant madame Irène Cécyre qui est la doyenne de nos membres et qui célébrera son **100^{ième} anniversaire de naissance** le 3 décembre prochain. Ces quatre membres ont travaillé avec elle au cours de sa carrière à la Banque.

Carmelle Morin, secrétaire, lui a lu et ensuite présenté un message d'anniversaire que lui a fait parvenir la **Gouverneure générale du Canada**. Elle a par la suite accepté une gerbe de fleurs présentée par Lorraine Nolin, secrétaire par intérim de l'Association.



Monsieur Jean-Claude DeGrasse reçoit son cadeau de Gisèle Daoust.

En conclusion

Aimé Jolicoeur a terminé ces deux présentations en souhaitant un joyeux anniversaire de naissance à nos 3 jubilaires présents et en leur souhaitant beaucoup de bonheur, de la santé et surtout longue vie comme celle de madame Cécyre.

Nos trois invités spéciaux de cette année ont dégusté une coupe de champagne pendant qu'ils recevaient les applaudissements de tous les membres présents.

Félicitations encore une fois!



Madame Irène Cécyre accompagnée de Carmelle Morin et Lorraine Nolin.

Carmelle est de retour

Comme nous vous l'avions mentionné lors de la conférence sur la fiscalité tenue le 13 mars dernier et par communiqué dans les jours qui ont suivi, notre secrétaire et bonne amie de tous, Carmelle Morin, est entrée à l'hôpital le 14 février pour y subir un triple pontage et y est resté jusqu'au 19 avril dernier.

En effet, après avoir passé quelques jours dans un centre de réhabilitation, **Carmelle est de retour chez elle** depuis le 28 avril. Avec tout l'enthousiasme qu'on lui connaît, elle a demandé de reprendre ses activités avec l'Association.

Elle a pris part à la réunion régulière du Conseil du 9 mai en plus de participer à l'assemblée générale du 16 mai dernier. Durant sa convalescence, elle reprendra peu à peu le travail pour finalement revenir définitivement à son poste de

secrétaire en septembre prochain, après la période d'été, à la condition que son état de santé le permette.

Nous lui souhaitons de tout cœur de revenir à l'automne encore plus en santé qu'elle ne l'était au moment de son hospitalisation.

Tous ceux et celles qui le désirent sont donc invités à reprendre contact avec Carmelle.

Bon retour ... à la santé!

Rapport des Régimes de

Cet article constitue la présentation faite par Léo Labelle et Yvon C. Rivard lors de l'assemblée générale du 16 mai 2007 et complétée ultérieurement à l'aide des informations supplémentaires disponibles.

Après avoir salué les membres présents à l'assemblée annuelle, Léo Labelle a débuté le rapport des régimes de retraite en mentionnant que les représentants des retraités aux différents comités de retraite pour l'année 2006 étaient Yvon C. Rivard pour le régime des syndiqués, Léo Labelle et Marcel Bédard pour le régime du personnel de direction, cadre et cadre auxiliaire, ainsi que Louis Bernard pour le régime des officiers supérieurs et que chacun a assisté aux 4 réunions de son comité de retraite respectif.

En ce qui concerne les réunions du comité de retraite du personnel de direction, cadre et cadre auxiliaire, il a continué en soulignant les points suivants :

À la réunion de Mars: Nos représentants insistent pour que la gestion du portefeuille soit confiée à de nouveaux gestionnaires. Ils soulignent également le fait que le gestionnaire possède trop d'investissements dans les Fiducies de revenus. Mme Pilon accepte alors qu'une analyse soit faite sur ce sujet.

À la réunion de Juin: Monsieur Hugo W. Vincent informe le comité qu'une décision a été prise afin de limiter l'utilisation des Fiducies de revenus à 20% du portefeuille des actions canadiennes de l'Industrielle Alliance.

À la réunion de Septembre: On nous informe que la sélection

des nouveaux gestionnaires pour les portefeuilles d'actions est terminée et que les firmes retenues entreront en fonction le 2 octobre 2006 :

Au niveau des actions canadiennes,

JARISLOWSKY FRASER, 20% du portefeuille, et CC&L, 10% du portefeuille; pour un total de 30%.

Pour les actions mondiales,

HEXAVEST, 8,3% du portefeuille, et

LETKO BROSSEAU, 16,7% du portefeuille; pour un total de 25%.

L'évaluation actuarielle au 31 décembre 2005 est déposée et commentée par l'actuaire.

Il est important ici de préciser qu'une évaluation actuarielle a pour objet d'établir trois situations financières:

- 1- La situation financière selon l'approche de continuité;
- 2- La situation financière selon l'approche de solvabilité; et
- 3- L'établissement du coût normal, ainsi que celui de la cotisation d'équilibre minimale obligatoire, advenant un déficit actuariel. (Veuillez vous référer aux tableaux ci-après pour les résultats).

À la réunion de Décembre: Suite à l'annonce du ministre des finances fédéral concernant le nouveau traitement fiscal des fiducies de revenu, le marché sur ces titres a fortement chuté et on nous informe que les nouveaux gestionnaires avaient vendus tous ces titres lors du transfert au 2 octobre, juste avant la chute du marché. Marcel et moi, nous nous sommes réjouis d'avoir effectuées des pressions depuis le mois de mars auprès des membres de notre Comité.

Tableau 1- Situation financière selon l'approche de continuité

Au 31 décembre (en milliers de dollars)	2000	2003	2005	2006
- régime des syndiqués	5 661\$ 108%	(4 350\$) 96%	Non disp.	(6 717\$) 95%
- directeurs, cadres, cadres aux.	7 169\$ 106%	(9 002\$) 93%	(12 553\$) 92%	1 867\$ 101%

La situation financière selon l'approche de continuité suppose que le régime se poursuit indéfiniment et il indique le

surplus (ou le déficit) établi à la date indiquée.

Tableau 2- La situation financière selon l'approche de solvabilité

Au 31 décembre (en milliers de dollars)	2000	2003	2005	2006
- régime des syndiqués	24 170\$ 142%	10 374\$ 112%	Non disp.	6 720\$ 106%
- directeurs, cadres, cadres aux.	27 260\$ 128%	(5 103\$) 96%	(16 117\$) 89%	358\$ 100%

La situation financière selon l'approche de solvabilité suppose que le régime serait terminé et il indique le surplus (ou le déficit) à la date indiquée en fonction des rentes à payer

à tous les participants actifs et retraités et ce, jusqu'à leurs décès.

Retraite pour l'année 2006

Tableau 3- L'établissement du coût normal ainsi que celui de la cotisation d'équilibre minimale

Au 31 décembre (en milliers de dollars)	2000	2003	2005	2006
<u>Coût normal pour les employés</u>				
- régime des syndiqués	1 583\$	1 338\$	Non disp.	1 625\$
- directeurs,cadres,cadres aux./PD	1 419	773	857	763
/CD	<u>1 911</u>	<u>1 608</u>	<u>2 125</u>	<u>2 451</u>
	3 330\$	2 381\$	2 982\$	3 214\$
Total pour les employés	<u>4 913\$</u>	<u>3 719\$</u>	<u>2 982\$</u>+Syn	<u>4 839\$</u>
<u>Coût normal pour la Banque</u>				
- régime des syndiqués	3 359\$	3 351\$	Non disp.	4 459\$
- directeurs,cadres,cadres aux./PD	3 042	1 924	2 423	2 333
/CD	<u>1 964</u>	<u>1 941</u>	<u>2 457</u>	<u>2 919</u>
	5 006\$	3 865\$	4 880\$	5 252\$
Total pour coût normal	<u>8 365\$</u>	<u>7 216\$</u>	<u>4 880\$</u>+Syn	<u>9 711\$</u>
<u>Cotisation d'équilibre/Banque</u>				
- régime des syndiqués	0	0	463\$	463\$
- directeurs,cadres,cadres aux./PD	0	1 179\$	3 748\$	12 034\$ *
Total / cotisation d'équilibre	<u>0</u>	<u>1 179\$</u>	<u>4 211\$</u>	<u>12 497\$</u>
Total pour la Banque	<u>8 365\$</u>	<u>8 395\$</u>	<u>9 091\$</u>+Syn	<u>22 208\$</u>

Léo Labelle a conclut la première partie de ce rapport en disant que ce qu'il faut retenir de tous ces chiffres c'est le déficit de solvabilité, c'est-à-dire que s'il y avait eu terminaison du régime au 31 décembre 2005, il aurait manqué 16 117M\$ dans le régime du personnel de direction, cadre et cadre auxiliaire pour garantir le service des rentes. Ce déficit est passé en un léger surplus de 358 100\$ en 2006. (Voir le tableau 2- ci-haut).

* Cette situation s'explique en grande partie par un rendement supérieur de la valeur actuarielle des actifs, soit 10.0% -vs- un rendement prévu de 6.5% : ce qui a ajouté 4 401MS aux actifs. De plus, la Banque a versé une généreuse cotisation d'équilibre de 12 034 000\$ pour l'année 2006 : ceci a donc éliminé le déficit. (Voir le tableau 3- ci-haut).

Yvon C. Rivard a, pour sa part, expliqué qu'au cours des 5 dernières années avec l'Industrielle-Alliance et avec BLC Edmond de Rothschild, nos gestionnaires se classaient du 3^{ième} au 4^{ième} quartile (c'est-à-dire parmi les derniers de classe), sauf en ce qui concerne les obligations canadiennes où nous étions 1^{er} quartile depuis 2 ans.

Au 31 décembre 2006, après seulement 3 mois d'opération par les nouveaux gestionnaires d'actions, il nous apparaît que ce qui a été gagné par deux, a été perdu par les deux autres (autant du côté des actions canadiennes que des actions internationales). Le rendement de la caisse globale se maintient en ce moment au 3^{ième} quartile.

Tableau 4- Bulletin de rendement des gestionnaires (Q = quartile)

	3 mois @ 12-06	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
Ind.-All./BLC-Ed.R.	Q1	Q1	Q1	Q3	Q4	Q4
Jarislowsky Fraser	Q1					
CC & L	Q4					
Letko Brosseau	Q1					
Hexavest	Q4					
CAISSE GLOBALE	Q3	Q3	Q4	Q3	Q3	Q4

Rapport des Régimes de Retraite (suite)

À mon avis, a-t'il dit, je me limiterai à vous indiquer que la situation est trop récente pour porter un jugement sur le rendement des différents gestionnaires, et qu'il faudra patienter au moins une année entière afin d'avoir une idée plus générale de la situation.

Léo Labelle a repris la parole et a fait état d'une situation particulière qui s'est passé lors de la réunion du jeudi 5 avril 2007: Nous avons reçu notre documentation ainsi que l'ordre du jour par courrier le lundi, a-t'il poursuivi. Mercredi, Mme Denise Brisebois a appelé tous les membres de notre comité de retraite pour les informer qu'un item sera ajouté à l'ordre du jour : « TERMINAISON DES TRAVAUX DU COMITÉ DE RETRAITE DES CADRES ».

Le soir même j'ai eu une rencontre avec Yvon C. Rivard pour lui faire part de l'item et nous avons convenu ensemble d'écouter les raisons de la Banque et de ne prendre aucune décision avant d'avoir rencontré l'exécutif de l'Association.

Les raisons invoquées par la Banque sont les suivantes :

- A) Lors de la scission des régimes au 1^{er} janvier 2001, la Banque a créé un comité de gestion pour les 3 régimes de retraite et le pouvoir décisionnel a été transféré des comités de retraite au comité de gestion. Les membres du comité de retraite ont conservé la responsabilité fiduciaire même si ils ont perdu leur pouvoir décisionnel.
- B) Le temps nécessaire pour la préparation et la tenue du comité serait mieux utilisé ailleurs.

- C) Selon la loi, un fond de pension sous juridiction fédérale régie par la loi de 1985 sur les normes de prestation de pension n'est pas tenu d'être administré par un comité de retraite.
- D) L'information transmise au comité de retraite sera prochainement disponible à tous les membres via le nouveau site internet de la Banque.

Après une discussion très animée, nous avons convenu que notre acceptation à la terminaison du comité de retraite sera sujette à une entente entre votre Association et la Banque en autant que l'on obtienne toute l'information nécessaire pour nous permettre de bien comprendre et d'informer adéquatement nos membres.

Mme Brisebois m'a appelé le soir de la réunion pour nous donner un rendez-vous dans le but de nous fournir plus de détails sur leur site internet. De plus, elle était disposée à venir à notre assemblée annuelle. Nous avons plutôt convenu de reporter sa présence à l'automne prochain où elle pourra tenir une réunion d'information et nous présenter le contenu de son site internet.

Bien que la Banque nous ait confirmé qu'elle n'était pas tenue de maintenir le comité de retraite, le Conseil de l'Association a convenu de consulter une firme d'expert conseil en matière de fond de pension afin de nous assurer de nos droits. L'actuaire consulté nous a confirmé ce que nous savions déjà.

Léo Labelle a terminé ce rapport en incitant fortement auprès des membres présents afin qu'ils participent en grand nombre à la réunion d'information que la Banque tiendra à l'automne prochain, ... que vous soyez ou non branché à internet.

**Les membres du Conseil d'Administration
de votre Association profitent de l'occasion
pour souhaiter à chacun et chacune de ses membres
une fin de saison estivale des plus ensoleillées.**